

3.3 Perception depuis les bourgs

Les bourgs de l'aire d'étude éloignée sont, pour la plupart, situés dans le quart Sud-Ouest de l'aire d'étude, dans les plaines de Niort, ainsi qu'au Sud-Est, dans les Plaines de Lezay. Il s'agit pour l'essentiel d'implantations en fond de vallée et de bassin. Sur le Plateau de la Gatîne, les bourgs sont beaucoup moins nombreux, malgré deux communes importantes : Parthenay et Lusignan.

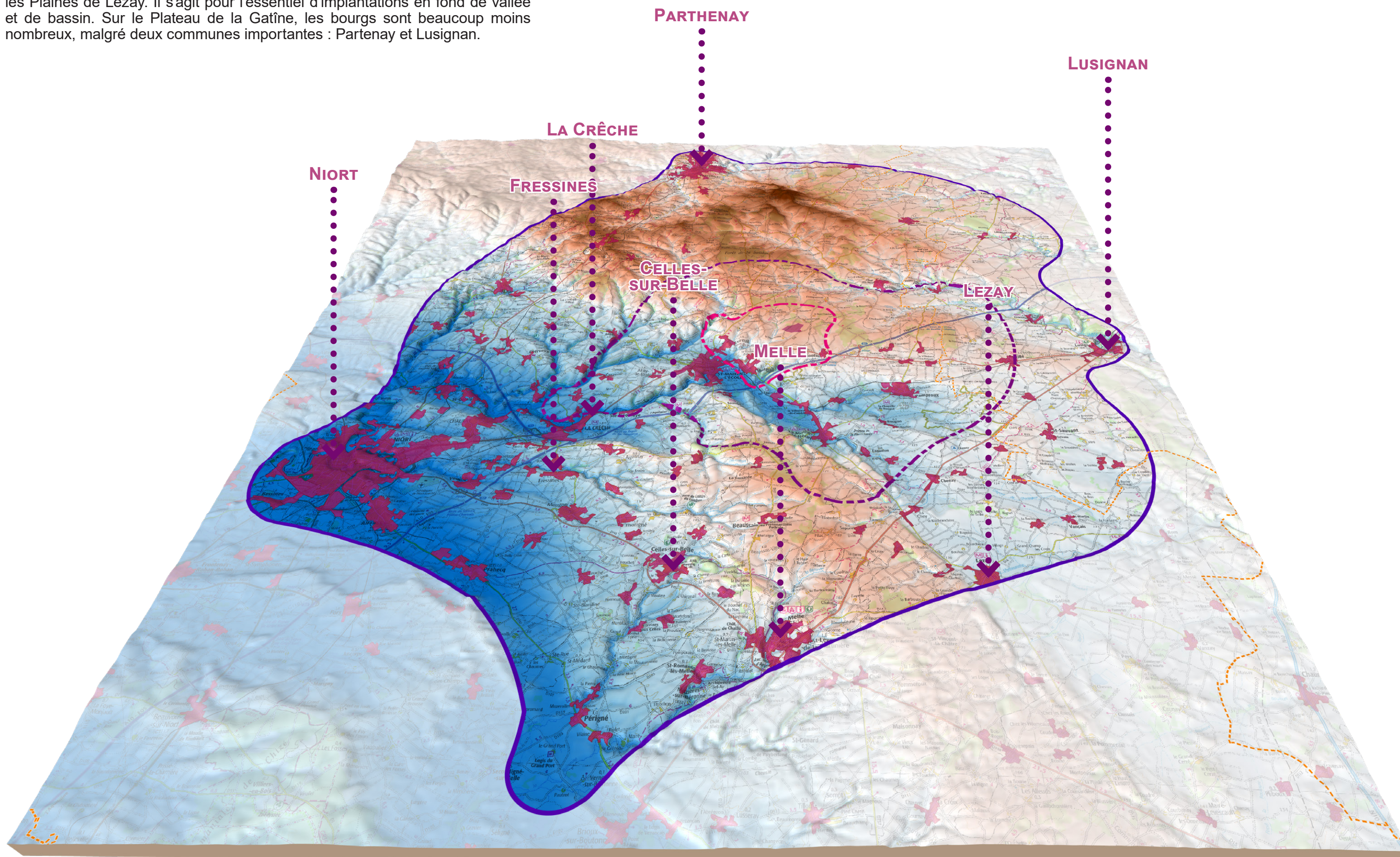


Fig. 33 : Bloc diagramme des bourgs de l'aire d'étude éloignée



© ATER Environnement, 2018

Fig. 34 : Vue Depuis Melle



© ATER Environnement, 2018

Fig. 36 : Vue sur le centre de Bougon



© ATER Environnement, 2018

Fig. 35 : Vue sur le Centre de Niort

A - Bourgs des plaines de Niort

Aiffres, Aigonnay, Auge, Baussais-Vitre, Bessines, Brulain, Celles-sur-Belle, Champdeniers-Saint-Denis, Chauray, Cherveux, Cours, Echure, François, Fressines, Germond-rouvre, La Chapelle-Baton, La Couarde, La Crèche, Mazières-sur-Beronne, Melle, Mougou, Niort, Perigné, Prahecq, Prailles, Romans, Saint-Christophe-sur-Roc, Sainte-Blandine, Saint-Ouene, Saint-Gelais, Saint-Leger-de-la-Martinière, Saint-Martin-les-Melle, Saint-Maxire, Saint-Médard, Saint-Romans-les-Melle, Sciecq, Surin, Thorigné, Vernoux-sur-Boutonne, Vouille.

L'habitat dans les plaines de Niort est faiblement groupé : les centralités sont très nombreuses et de petite taille, malgré quelques bourgs importants comme Melle, Celles-sur-Belle, Mougou et, évidemment, Niort. On trouve principalement des villages-tas ou des villages-carrefour très ramifiés. Bien que la densité soit peu importante, il y a peu de communication visuelle avec les extérieurs : le contexte végétal et bocager important vient compléter le front bâti. Mais c'est surtout la topographie qui va jouer un rôle important dans la perception : en effet, à cette distance et compte tenu du caractère ondulé de l'aire d'étude éloignée, les visibilitées sont très faibles de manière générale et, par extension, depuis les bourgs. Même le bourg de Fressines, pourtant situé en sommet de crête, est finalement protégé par la Crête d'Aigonnay. Aussi, aucun bourg ne présente de sensibilité particulière.

LA SENSIBILITÉ EST NULLE



© ATER Environnement, 2018

Fig. 37 : Vue sur Lezay



© ATER Environnement, 2018

Fig. 39 : Vue sur le centre de Vançais



© ATER Environnement, 2018

Fig. 38 : Vue sur le centre de Saint-Sauvant

B - Bourgs des plaines de Lezay

Chenay, Chey, Lezay, Saint-Sauvant, Sepvret, Vançais.

Dans les Plaines de Lezay, l'habitat est relativement groupé. On retrouve encore beaucoup de petites centralités, mais celles-ci sont moins nombreuses et dispersées que dans les Plaines de Niort. On retrouve là encore majoritairement des villages-tas moyennement dense, laissant de nombreux interstices entre les habitations. Toutefois, contrairement aux plaines de Niort, les bourgs sont complètement ceinturés par une auréole bocagère boisée qui limite fortement les communications visuelles vers l'extérieur et, par extension, vers la zone d'implantation potentielle. Ce masque, très efficace à cette distance, compense la topographie globale de ce secteur, qui permet des vues sur le futur projet.

LA SENSIBILITÉ EST NULLE À FAIBLE



© ATER Environnement, 2018

Fig. 40 : Vue sur Parthenay

C - Bourgs de la Gâtine de Partenay et des contreforts de la Gâtine

Ayron, Beaulieu-sous-Parthenay, Benassay, Chalandray, Chatillon-sur-Thouet, Curzay-sur-Vonne, Jazeneuil, La Boissière-en-Gâtine, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Partenay, La Peyratte, Latille, Lavausseau, Le Tallud, Les Forges, Lusignan, Mazières-en-Gâtine, Ménigoute, Parthenay, Pompaire, Reffanes, Saint-Lin, Saint-Marc-la-Lande, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint Pardoux, Saurais, Soutiers, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Verruyes, Vouhé.

L'habitat sur le plateau de la Gâtine est beaucoup plus groupé que dans les plaines : les centralités sont peu nombreuses et plus importantes. Il s'agit essentiellement de villages-tas, dont la densité est relativement faible, à l'exception de Parthenay. Les sensibilités sont toutefois très faibles. En effet, la végétation et le relief limitent fortement les visibilitées depuis les bourgs. Les bourgs de la Gâtine de Parthenay, au Nord de l'aire d'étude éloignée, sont préservés par une ligne de crête qui empêche toute visibilité. Seul le bourg de Saint-Pardoux, situé en sommet de butte, peu présenter des vues. Toutefois, le contexte bocager aux abords du bourg empêche toute visibilité. La sensibilité est donc nulle à faible. Dans les contreforts de la Gâtine, à l'Est, les bourgs sont encaissés en fond de vallées et ceinturés par une auréole végétale dense, qui limite les vues vers l'extérieur. Leur sensibilité est donc nulle.

LA SENSIBILITÉ EST NULLE À FAIBLE

Les bourgs de l'aire d'étude éloignée sont très peu sensibles. En effet, ils sont concentrés dans les zones où les visibilitées sont très faibles voire nulles grâce au relief (Plaines de Niort, Gâtine de Parthenay, fond de vallées) et à la végétation (Plaines de Lezay). De plus, leur structure groupée en villages-tas, leur densité et leurs auréoles boisées contribuent à les isoler visuellement. Aussi, la sensibilité est faible.



© ATER Environnement, 2018

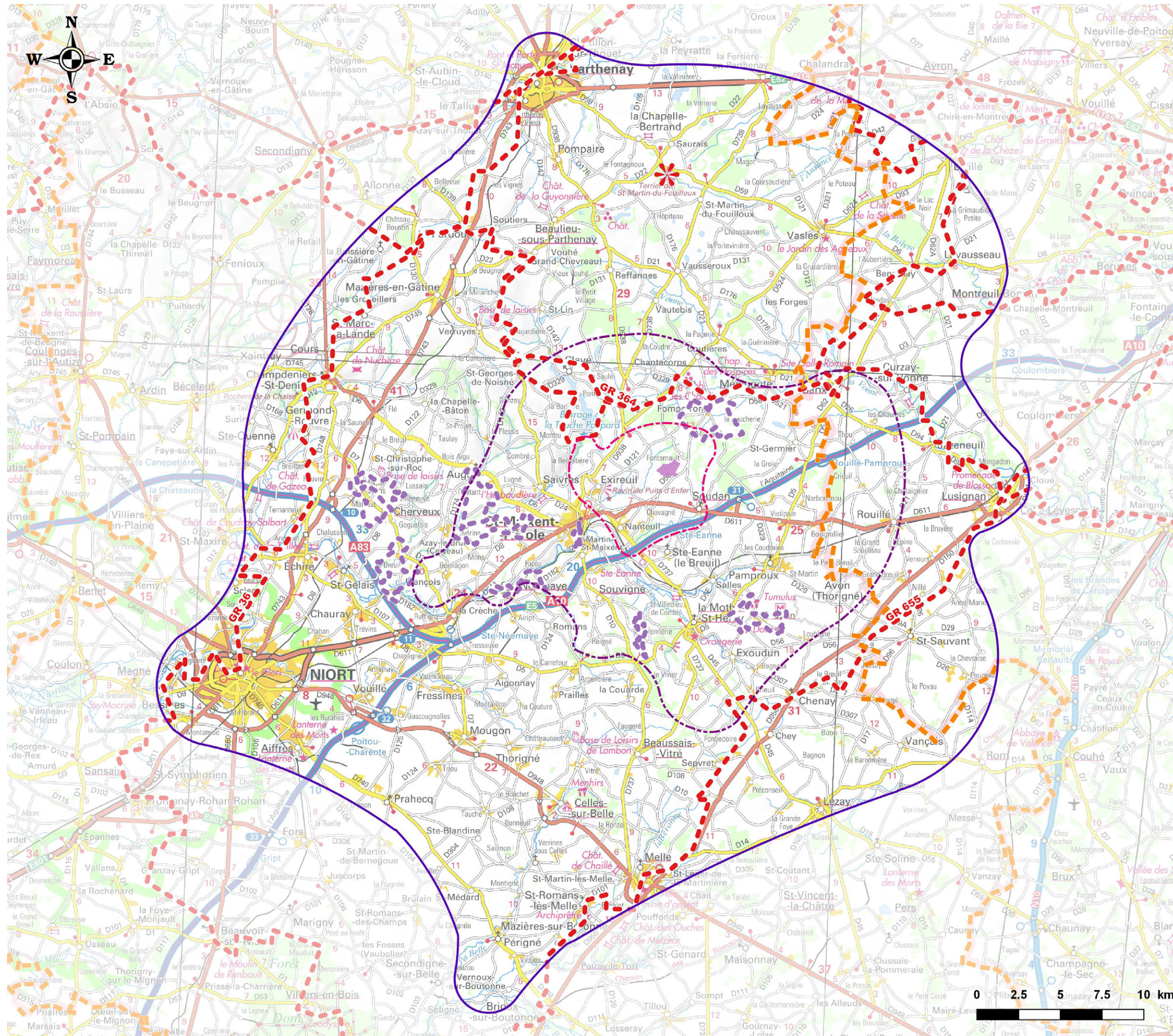
Fig. 41 : Vue sur les rues de Lusignan

Carte n°11
Sentiers de randonnée

ATER Environnement
 Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Février 2019

Source : IGN100
 Copie et reproduction interdites



Légende

-  Zone d'implantation potentielle
- Aires d'étude*
-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée
- Limites territoriales*
-  Limite départementale
- Sentiers de randonnée*
-  Circuits de grandes randonnées (GR)
-  Circuits locaux
- Belvédères*
-  Mont Fouilloux

3.4 Perception depuis les sentiers de randonnée



Fig. 44 : Vue depuis le Belvédère du Mont Fouilloux



Fig. 45 : Vue depuis le GR 364 au Nord de Sanxay

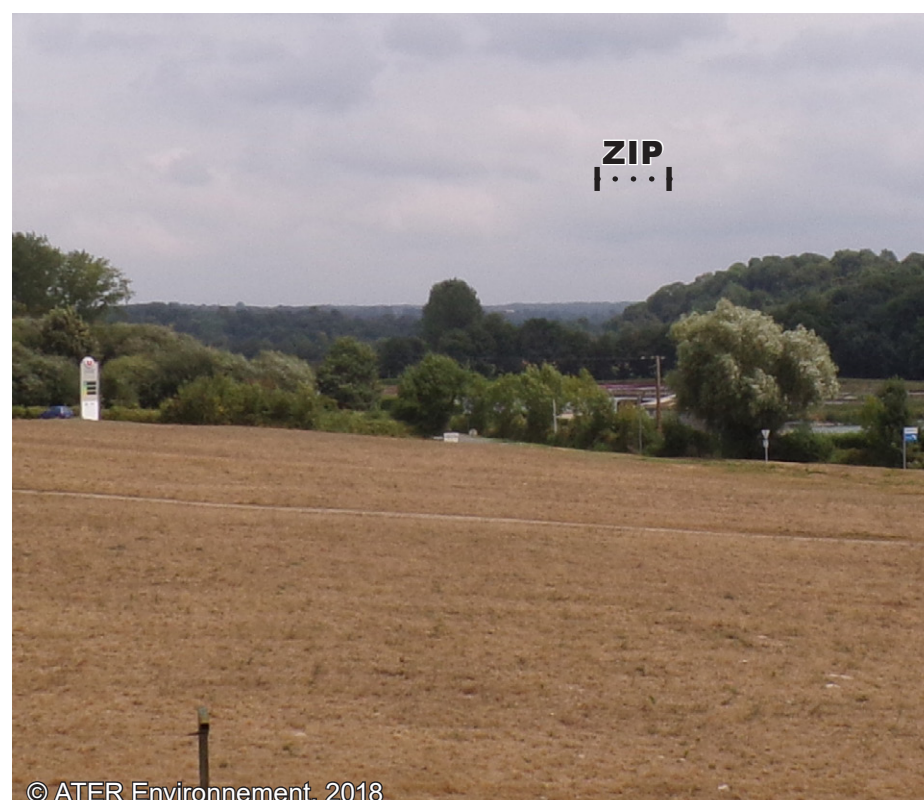


Fig. 42 : Vue sur les paysages depuis le GR 36



Fig. 43 : Vue sur les paysages depuis le GR 655

L'aire d'étude éloignée est traversée par 3 sentiers de grande randonnée : les GR 36, le GR 655 et le GR 364.

Le sentier de grande randonnée 36 (situé à une distance comprise entre 18 et 31km) traverse complètement la partie Ouest de l'aire d'étude éloignée. Ce secteur ne présente que très peu de visibilité : le relief ondulé ainsi que la présence de crêtes et de buttes limite fortement les vues attendues. Le circuit en lui-même suit principalement le tracé des vallées, ce qui limite d'autant plus la visibilité. De plus, il s'insère dans un cadre très bocager, qui offre des paysages semis fermés. Sa sensibilité est donc nulle.

A l'inverse, le circuit de grande randonnée 655 (située à une distance comprise entre 13 et 30km dans l'aire d'étude éloignée) traverse les espaces plus ouverts du Sud-Est de l'aire d'étude éloignée. Le relief moins marqué permet des vues plus lointaines. Le bocage y est également plus lâche, en particulier dans les plaines de Lezay, ce qui génère une plus grande ouverture. Toutefois, à cette distance, le parc sera très faiblement visible et ne sera qu'un objet évanescant, visible par beau temps.

Bien que localisé sur le plateau, le circuit de grande randonnée 364 (situé à une distance comprise entre 9 et 22km dans l'aire d'étude éloignée) traverse deux secteurs très bocagers : La Gâtine de Parthenay et les contreforts de la Gâtine. Le réseau de haies y est très dense, et le bocage très resserré. Dans cette aire d'étude où la prégnance du futur parc sera très faible, ce genre de paysage semi-fermé à fermé ne présente pas d'enjeux particulier : les cordons boisés successifs formés par les haies multi-strates couplés au relief ondulé est suffisant pour masquer le futur parc.

Au Nord de l'aire d'étude éloignée, la crête de la Gâtine de Parthenay offre un Belvédère au niveau du Mont Fouilloux (situé à environ 17km au Nord de la Zone d'implantation potentielle). Depuis ce point, par beau temps, l'observateur peut découvrir des fenêtres donnant sur l'ensemble des aires d'étude. Toutefois, ces vues sont réduites par la distance : le futur parc sera très petit sur l'horizon, et ne formera qu'un motif discret.

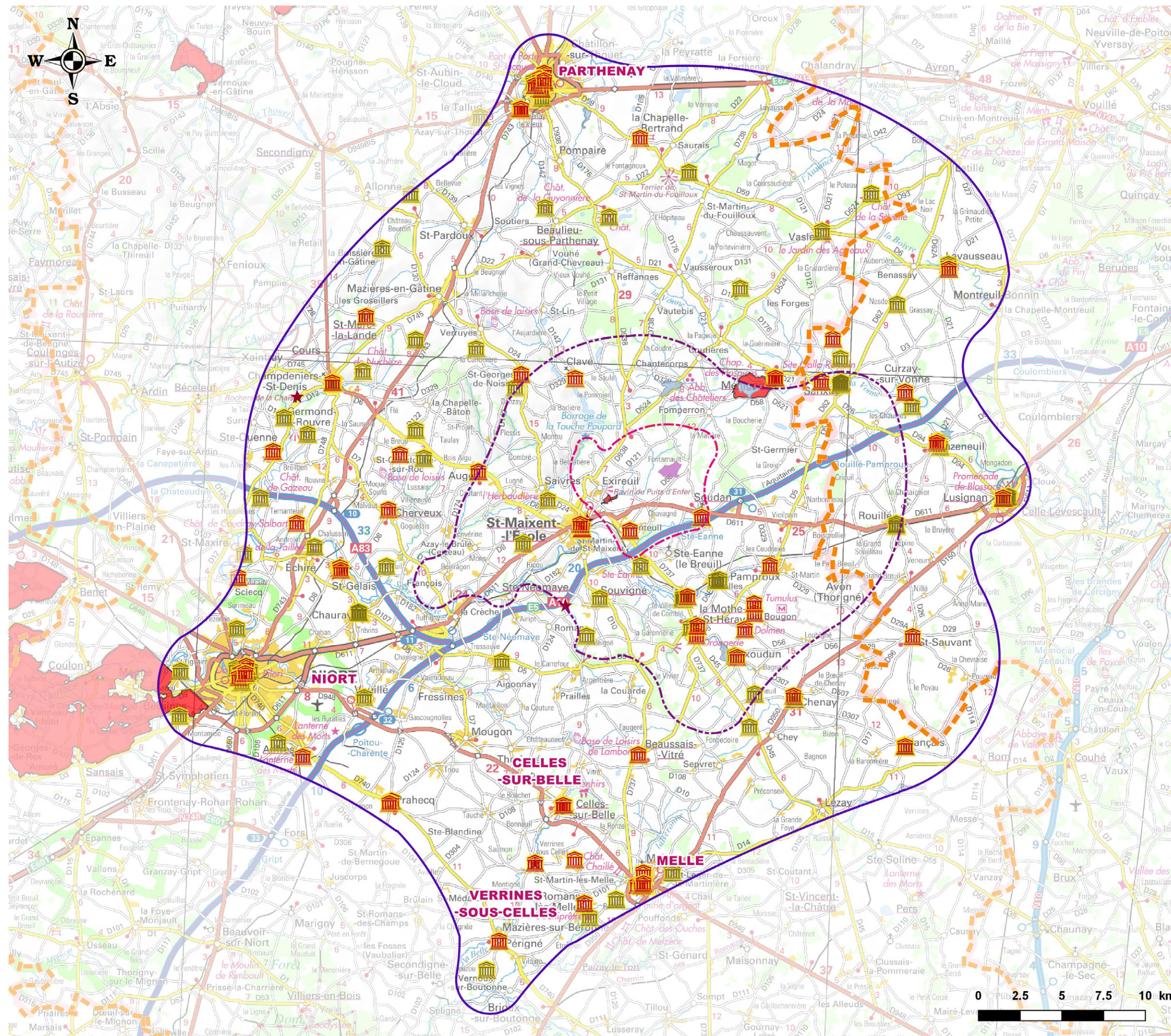
Les sentiers de randonnée de l'aire d'étude éloignée ne présentent que peu d'enjeux. Seul le circuit de grande randonnée 655 présentera des vues dans les plaines de Lezay, de même que le Mont du grand Fouilloux. Toutefois, ces vues seront très éloignées, et le parc ne sera pas identifiable sur l'horizon. La sensibilité est donc nulle.

Carte n°12
Patrimoine

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Janvier 2019

Source : IGN100
Copie et reproduction interdites



Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Immédiate

Rapprochée

Eloignée

Limites administratives

Limites départementales

Monuments Historiques

Classé

Inscrit

Sites Naturels

Classés

Inscrit

Inscrit

Inscrit

Inscrit

Inscrit

Inscrit

Inscrit

Inscrit

Inscrit

Inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

Niort Bourg accueillant au moins un SPR

3.5 Perception et covisibilité : les éléments patrimoniaux et sites protégés

A - Perception et covisibilité depuis les monuments historiques

COMMUNE	MONUMENTS	DISTANCE (KM)
CLASSÉS (79)		
PÉRIGNÉ	Eglise Saint-Martin	29,5
AIFFRES	Croix de cimetière	27,2
SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE	Eglise	25,9
ÉCHIRÉ	Château de Mursay (ruines)	25,9
PRAHECQ	Eglise Saint-Maixent	25,5
	Croix de cimetière	25,3
CHÂTILLON-SUR-THOUET	Maison Dieu	24,4
MELLE	Eglise Saint-Hilaire	24,4
	Hospice	24,4
CELLES-SUR-BELLE	Eglise de Verrines	24,4
	Eglise Saint-Savinien	24,4
MELLE	Palais de Justice	24,3
	Eglise Saint-Pierre	23,7
	Menhirs (trois)	23,5
SAINTE-OUENNE	Eglise Sainte-Eugénie	23,0
ÉCHIRÉ	Château du Coudray Salbart	21,8
VANÇAIS	Eglise Saint-Martin	21,1
CELLES-SUR-BELLE	Eglise paroissiale Saint-Hilaire (vestiges)	20,5
	Abbaye royale Notre-Dame	20,5
CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS	Eglise de Champdeniers	20,2
SAINT-GELAIS	Eglise	19,8
	Château	19,8
SAINT-MARC-LA-LANDE	Eglise	19,8
LA CHAPELLE-BERTRAND	Château	19,4
BEAUSSAIS	Temple protestant	16,6
CHERVEUX	Château	16,3
SAINT-CHRISTOPHE-SUR-ROC	Croix de cimetière	15,4
CHENAY	Eglise Notre-Dame	14,8
AUGÉ	Eglise Saint-Grégoire	10,7
SAINT-GEORGES-DE-NOISNÉ	Croix du cimetière	10,0
MÉNIGOUTE	Croix hosannière	7,6
	Chapelle	7,6
CLASSÉS (86)		
LAVAUSSÉAU	Commanderie	19,8
LUSIGNAN	Eglise	19,3
SAINT-SAUVANT	Eglise	16,9
JAZENEUIL	Eglise	15,4
	Maison du 15e siècle	15,3
CURZAY-SUR-VONNE	Eglise Saint-Martin	14,0
SANXAY	Château de Marconnay	11,7

Fig. 46 : Tableaux des monuments historiques classés de l'aire d'étude éloignée



Fig. 47 : Eglise Saint-Maixent - PRAHECQ



Fig. 48 : Abbaye - CELLES-SUR-BELLE



Fig. 49 : Château de Marconnay - SANXAY

COMMUNE	MONUMENTS	DISTANCE (KM)
INSCRITS (79)		
BESSINES	Eglise Saint-Caprais	32,1
VERNOUX-SUR-BOUTONNE	Domaine du Grand Port	31,4
AIFFRES	Eglise Saint-Maurice	27,9
MAZIÈRES-SUR-BÉRONNE	Cure	26,7
SAINTE-MARTIN-LÈS-MELLE	Château de Gagemont	25,4
SAINTE-MAXIRE	Château d'Oriou	25,2
SAINTE-OUENNE	Château du Gazeau	23,8
SAINTE-LÉGER-DE-LA-MARTINIÈRE	Eglise Saint-Léger les Melle	23,6
LE TALLUD	Eglise	23,5
SAINTE-OUENNE	Logis de la Moussière	22,6
ALLONNE	Prieuré du Bois d'Allonne	22,2
VOUILLÉ	Eglise	22,1
LA BOISSIÈRE-EN-GÂTINE	Eglise Saint-Martin	21,2
GERMOND-ROUVRE	Eglise Saint-Médard	21,1
VANÇAIS	Temple protestant	21,0
ÉCHIRÉ	Château de la Taillée	21,0
CHAMPDENIERS-SAINTE-DENIS	Tanneries	20,1
SAINTE-GELAIS	Temple protestant	19,8
VASLES	Château de la Sayette	19,8
SAINTE-MARC-LA-LANDE	Commanderie Saint-Antoine (restes)	19,8
CHAURAY	Eglise Saint-Pierre	19,8
	Temple protestant	19,7
CHAMPDENIERS-SAINTE-DENIS	Château de Nuchèze	18,6
SAINTE-MARTIN-DU-FOUILLOUX	Logis Laspois	17,2
FRANÇOIS	Château d'Availles	17,2
BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY	Château de la Guyonnière	16,9
MAZIÈRES-EN-GÂTINE	Château	16,5
VASLES	Maison	16,3
SEPVRET	Maison	15,5
BEAULIEU-SOUS-Parthenay	Château de la Meilleraye (ruines du)	15,1
CHENAY	Temple protestant	15,0
LA CHAPELLE-BÂTON	Château des Loges	14,7
AIGONNAY	Logis du Breuil Malicorne	14,7
LA CHAPELLE-BÂTON	Château de Maillé	14,0
VERRUYES	Commanderie	13,1
VASLES	Logis	11,0
SAINTE-GEORGES-DE-NOISNÉ	Logis de la Salette	9,9

Fig. 50 : Tableau des monuments classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée

COMMUNE	MONUMENTS	DISTANCE (KM)
INSCRITS (86)		
LAVAUSSÉAU	Maison	19,9
LUSIGNAN	Château	19,6
	Maison	19,6
	Maison du Gouverneur	19,5
	Halles	19,4
	Maisons à pans de bois du 16e siècle	19,3
BENASSAY	Eglise de Nesde	16,0
JAZENEUIL	Château de la Cour	15,5
CURZAY-SUR-VONNE	Château	14,2
SANXAY	Château de la Coincardière	11,4

Fig. 51 : Tableau des monuments classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée

Les monuments historiques de l'aire d'étude éloignée sont essentiellement concentrés à l'Ouest et au Sud de l'aire d'étude éloignée. Ce secteur, de par la présence de nombreuses vallées, présente une topographie ondulée. Aussi il n'y a que très peu de vues dégagées vers la zone d'implantation potentielle.

De plus, les monuments historiques sont situés, pour leur grande majorité, en centre-bourg. L'écrin bâti souvent dense ainsi que le contexte végétal de ces villages permet de limiter les vues dans cette aire d'étude où la prégnance du futur parc sera encore très faible et où les masques locaux seront encore suffisants pour masquer complètement les futures éoliennes.

Les rares monuments situés en dehors des bourgs profitent de masques boisés importants, qui les isolent de l'extérieur : parcs arborés, boisements de la vallées, haies bocagères, etc...

La sensibilité est donc nulle.



© ATER Environnement, 2018

Fig. 52 : Château d'Oriou - ST-MAXIRE



© ATER Environnement, 2018

Fig. 53 : Halles - LUSIGNAN



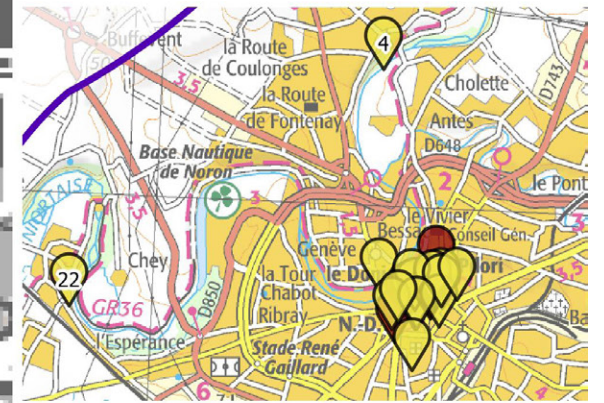
© ATER Environnement, 2018

Fig. 54 : Temple CHAURY

Carte n°13
**Monuments historiques
 de Niort**

ATER Environnement
 Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2018



Légende

Aires d'étude

Eloignée

Monuments historiques

Classés

Inscrits

B - Focus sur le patrimoine de Niort

N°	MONUMENTS	DISTANCE (KM)
CLASSÉS		
3	Eglise Notre-Dame	27,9
2	Château	27,7
10	Hôtel de Ville	27,5
1	Caserne Duguesclin	27,2
INSCRITS		
22	Vestiges de l'abbaye de Saint-Liguair	30,9
20	Pavillon Trousseau	27,9
17	Maison d'arrêt	27,9
5	Eglise Saint-Etienne du Port	27,8
21	Préfecture	27,8
7	Hôtel d'Estissac	27,6
19	Maison du Gouverneur	27,6
6	Halle	27,6
8	Hôtel de Chaumont	27,6
16	Maison	27,5
11	Immeuble	27,4
12	Immeuble	27,4
13	Immeuble	27,4
14	Immeuble	27,4
18	Maison de la Vierge	27,3
15	Immeuble	27,3
9	Hôtel de la Roulière	27,3
23	Villa d'Agescy	27,1
4	Eglise Sainte-Pezenne	26,9

Fig. 56 : Tableau des monuments classés et inscrits de Niort

La ville de Niort abrite un grand nombre de monuments inscrits et classés. La plupart sont situés en plein coeur de ville, où la trame urbaine dense bloque les vues éventuelles vers la zone d'implantation potentielle. Deux monuments font figure d'exception. Il s'agit de la Villa d'Agescy (23) et de l'Eglise Sainte-Pezenne (4), respectivement situés en périphérie Ouest et Nord de la ville.

Étant donné l'encaissement de Niort et de la Vallée de la Sèvre Niortaise, la ville et ses abords ne permettront pas de percevoir le futur parc Niort. Aussi, il n'y a aucun risque de co-visibilité.



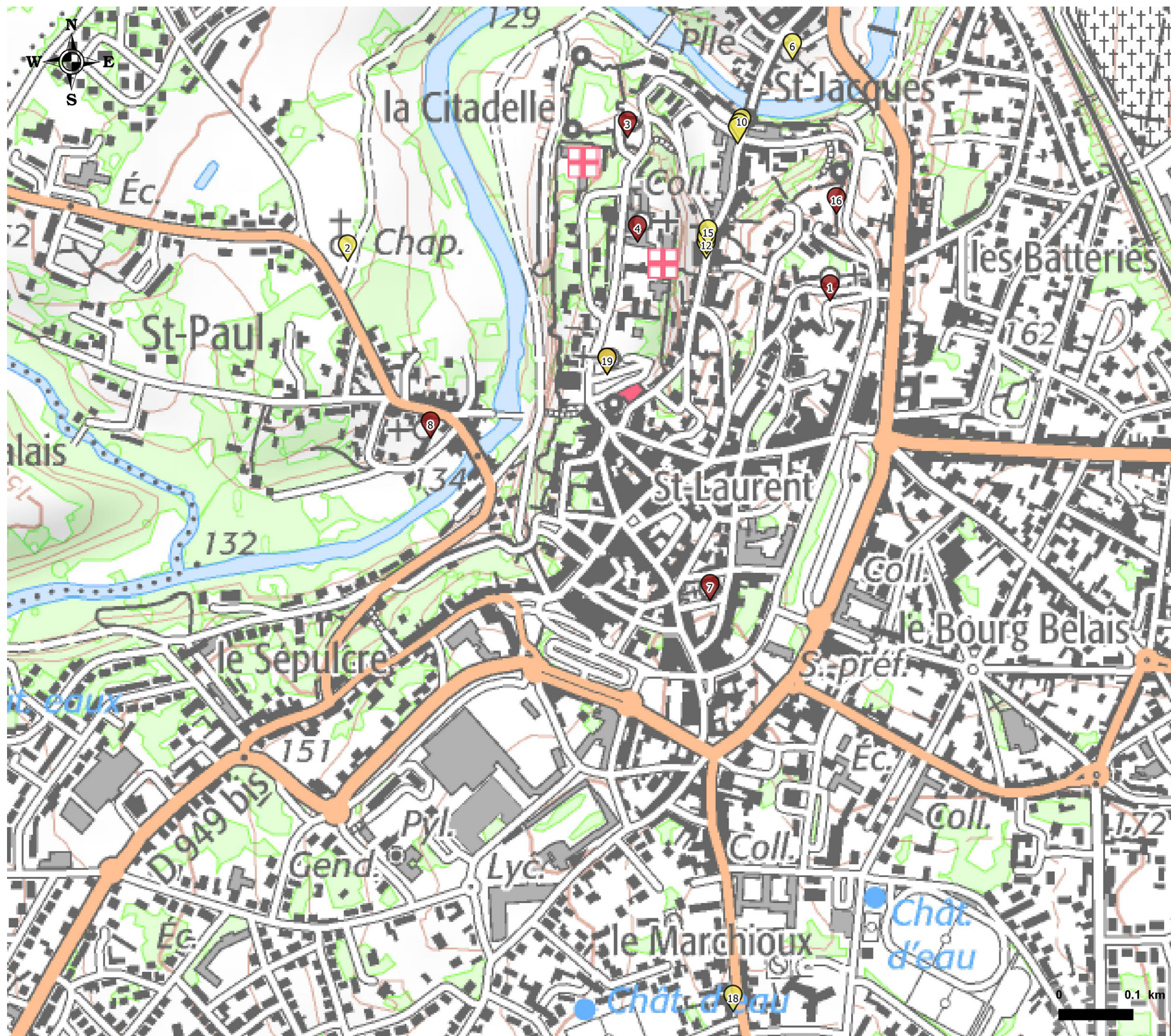
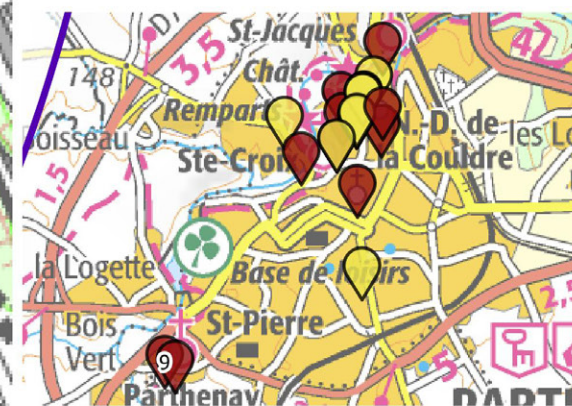
© ATER Environnement, 2018

Fig. 55 : Château - NIORT

Carte n°14
**Monuments historiques
 de Parthenay**

ATER Environnement
 Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2018



Légende

Aires d'étude

□ Eloignée

Monuments historiques

● Classés

● Inscrits

C - Focus sur le patrimoine de Parthenay

N°	MONUMENTS	DISTANCE (KM)
CLASSÉS		
3	Château (restes)	24,2
4	Eglise Notre-Dame de la Couldre	24,1
16	Portion de l'enceinte urbaine	24,0
8	Eglise Saint-Paul	23,9
5	Eglise Sainte-Croix	23,9
1	Chapelle des Cordeliers	23,9
7	Eglise Saint-Laurent	23,6
9	Eglise Saint-Pierre de Parthenay le Vieux	23,0
17	Prieuré de Parthenay le Vieux (restes)	22,9
INSCRITS		
6	Eglise Saint-Jacques	24,3
2	Chapelle du Rosaire	24,2
10	Maison	24,2
11	Maison	24,2
12	Maison	24,2
13	Maisons	24,1
14	Maison, 54 rue de la Vau Saint-Jacques	24,0
15	Maison	24,0
19	Remparts	23,9
18	Propriété et parc du Marchioux	23,1

Fig. 58 : Tableau des monuments classés et inscrits de Parthenay

Le centre-ville de Parthenay, situé à 23,8 km au Nord-Ouest de la zone d'implantation potentielle, compte 9 monuments classés et 10 monuments inscrits. Son éloignement vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle ainsi que sa densité urbaine protège les monuments de vues potentielles vers la zone d'implantation potentielle. En effet, ces derniers sont localisés en cœur de ville, à l'exception de l'Eglise Saint-Pierre (9) et les Restes du Prieuré, tous deux localisés à Parthenay-le-Vieux (17).

Aucune co-visibilité n'est à envisager. En effet, le Nord de l'aire d'étude et les abords de Parthenay sont protégés par la crête de la Gâtine. Ils sont donc totalement en dehors des zones de visibilité attendues.



© ATER Environnement, 2018

Fig. 57 : Remparts ceignant la vieille-ville - PARTHENAY
Etat initial - Expertise paysagère 61



© ATER Environnement, 2018

Fig. 59 : Maison inscrite rue de la Juiverie - Niort



© ATER Environnement, 2018

Fig. 60 : Eglise Notre-Dame - NIORT



© ATER Environnement, 2018

Fig. 61 : Hôtel de Ville - NIORT



© ATER Environnement, 2018

Fig. 62 : Caserne Dugesclin - Niort



Fig. 63 : Clocher implanté au niveau des remparts - PARTHENAY



© ATER Environnement, 2018

Fig. 64 : Eglise Saint-Pierre de Parthenay le Vieux - PARTHENAY



© ATER Environnement, 2018

Fig. 65 : Maison inscrite rue de la Vau Saint-Jacques convertie en Maison des Cultures de Pays - PARTHENAY

D - Perceptions depuis les sites naturels classés et inscrits

COMMUNE	SITES	DISTANCE (KM)
CLASSÉS (79)		
GERMOND-ROUVRE	Les parties pittoresques des Rochers de la Chaise	21,8
PARTHENAY	Rues de la Vau Saint-Jacques et les maisons qui la bordent	23,8
	Rocher du Thouet	24,1
CELLES SUR BELLE	Cimetière de Verrines-sous-Celles	24,3
MELLE	Grotte et galeries de mines de Loubeau	24,6
ARCAIS, COULON, MAGNE, SANSAIS	Site du Marais Mouillé Poitevin	30,3
CLASSÉS (86)		
LUSIGNAN	Promenade de Blossac	19,6
INSCRITS (79)		
AUGE	Abords de l'église	10,7
CHAPELLE BERTRAND	Étang de Lorgere et abords	20,6
PARTHENAY	Anciennes fortifications de Parthenay	23,7
	Ville basse	23,8
	Abords de la rue de le Vau Saint-Jacques	23,8
NIORT	Quartiers anciens de Niort	27,0
AIFFRES	Cimetière d'Aiffres	27,2
NIORT	Place de la Brèche	27,2
INSCRITS (86)		
JAZENEUIL	Grotte des Fées	15,9
LUSIGNAN	Cirque de la Vonne	18,9

Fig. 66 : Tableau des sites naturels classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée

Les sites naturels classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée sont tous situés en creux de vallées très encaissées et/ou au cœur du front bâti. Ils communiquent visuellement que très peu avec l'extérieur, et encore moins vers la zone d'implantation potentielle. Ils ne représentent donc aucun enjeu particulier.



Fig. 67 : Promenade de Blossac -Lusignan

E - Perceptions depuis les sites patrimoniaux remarquables



Fig. 69 : Centre ancien et rives du Thouet à Partenay

COMMUNE	SITES	DISTANCE (KM)
AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE - AVAP (79)		
NIORT	Centre ancien, rives de la Sèvre Niortaise et du Lambon	24,4
CELLES-SUR-BELLE	Bourg de Verrines-sous-Celles	24,1
CELLES-SUR-BELLE	Bourg de Celles-sur-Belle	20,3
ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER (ZPPAUP) (79)		
MELLE	Bourg ancien en belvédère et rives de la Béronne	23,2
PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR - PSMV (79)		
PARTHENAY	Centre ancien et rives du Thouet	23,4

Fig. 68 : Tableau des sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée

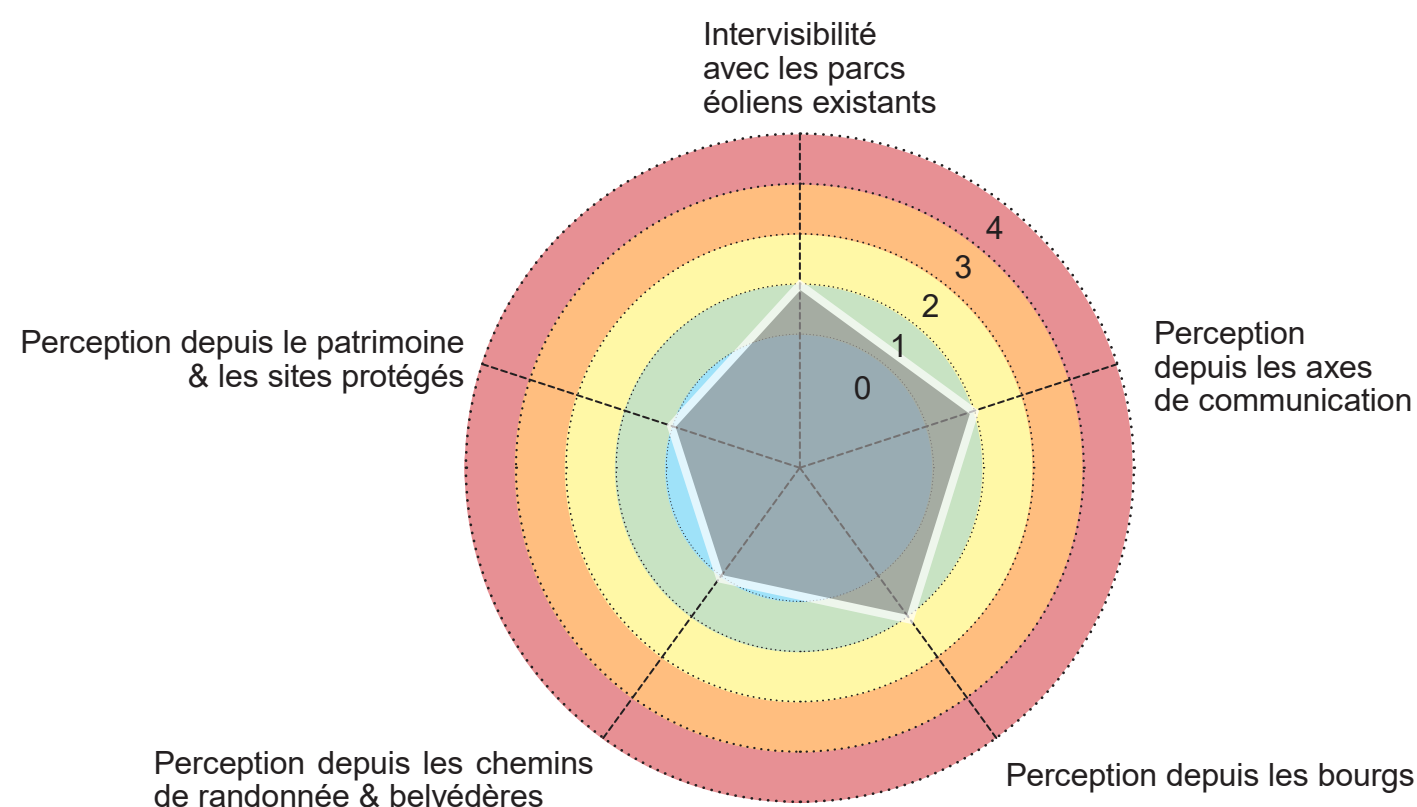
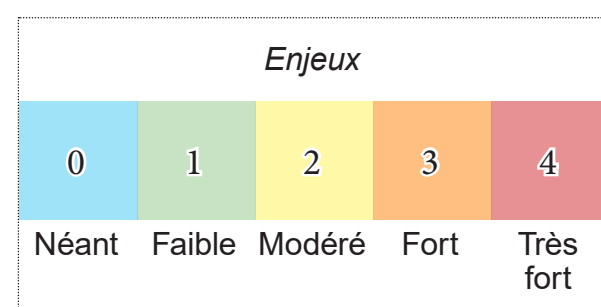
L'aire d'étude éloignée accueille 5 sites patrimoniaux remarquables. Toutefois, aucun ne présente de sensibilité particulière. Ils sont en effet tous situés dans des zones où les visibilités attendues sont nulles : Au Nord pour Parthenay, au Sud-Est pour Niort et au Sud pour Melle et Celles-sur-Belles. Tous sont localisés en cœur de vallées et préservés à la fois par des lignes de crêtes et le contexte boisé de l'aire d'étude éloignée. Aussi, ils ne présentent pas d'enjeu particulier.


Préservés par un contexte bâti dense et un relief ondulé qui limite les vues, les monuments et sites patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée n'offrent aucune vue vers la zone d'implantation potentielle. En effet, dans cette aire d'étude, la distance et la prégnance visuelle très faible du futur parc ne lui permettent pas de dépasser les différents obstacles urbains, boisés ou topographiques. La sensibilité est donc nulle.

3.6 Enjeux paysagers de l'aire d'étude éloignée

THÉMATIQUE	SENSIBILITÉ					COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	1					Les inter-visibilités ne représentent pas un enjeu notable de l'aire d'étude éloignée. Elles concerneront principalement l'Est de l'aire d'étude éloignée, à savoir un secteur globalement bocager, où les vues seront réduites par la distance et la végétation. Depuis les points où le parc sera visible, il ne sera qu'un motif d'arrière-plan, s'inscrivant derrière des parcs de plus grande ampleur. La sensibilité est donc faible.
Perception depuis les axes de communication	1					La plupart des axes de communication de l'aire d'étude éloignée offrent des vues sur des paysages fermés et ne présentent pas d'enjeux particuliers. Seuls les axes à l'Est de l'aire d'étude éloignée présentent des vues possibles compte tenu du relief moins marqué et du bocage plus lâche. Toutefois ces sensibilités restent faibles, compte tenu de l'éloignement du caractère boisé global de l'aire d'étude.
Perception depuis les bourgs	1					Les bourgs de l'aire d'étude éloignée sont très peu sensibles. En effet, ils sont concentrés dans les zones où les visibilités sont très faibles voire nulles grâce au relief (Plaines de Niort, Gâtine de Parthenay, fond de vallées) et à la végétation (Plaines de Lezay). De plus, leur structure groupée en villages-tas, leur densité et leurs auréoles boisées contribuent à les isoler visuellement. Aussi, la sensibilité est faible.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	0					Les sentiers de randonnée de l'aire d'étude éloignée ne présentent que peu d'enjeux. Seul le circuit de grande randonnée 655 présentera des vues dans les plaines de Lezay, de même que le Mont du grand Fouilloux. Toutefois, ces vues seront très éloignées, et le parc ne sera pas identifiable sur l'horizon. La sensibilité est donc nulle.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	0					Préservés par un contexte bâti dense et un relief ondulé qui limite les vues, les monuments et sites patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée n'offrent aucune vue vers la zone d'implantation potentielle. En effet, dans cette aire d'étude, la distance et la prégnance visuelle très faible du futur parc ne lui permettent pas de dépasser les différents obstacles urbains, boisés ou topographiques. La sensibilité est donc nulle.

Fig. 70 : Tableaux des enjeux paysagers de l'aire d'étude éloignée





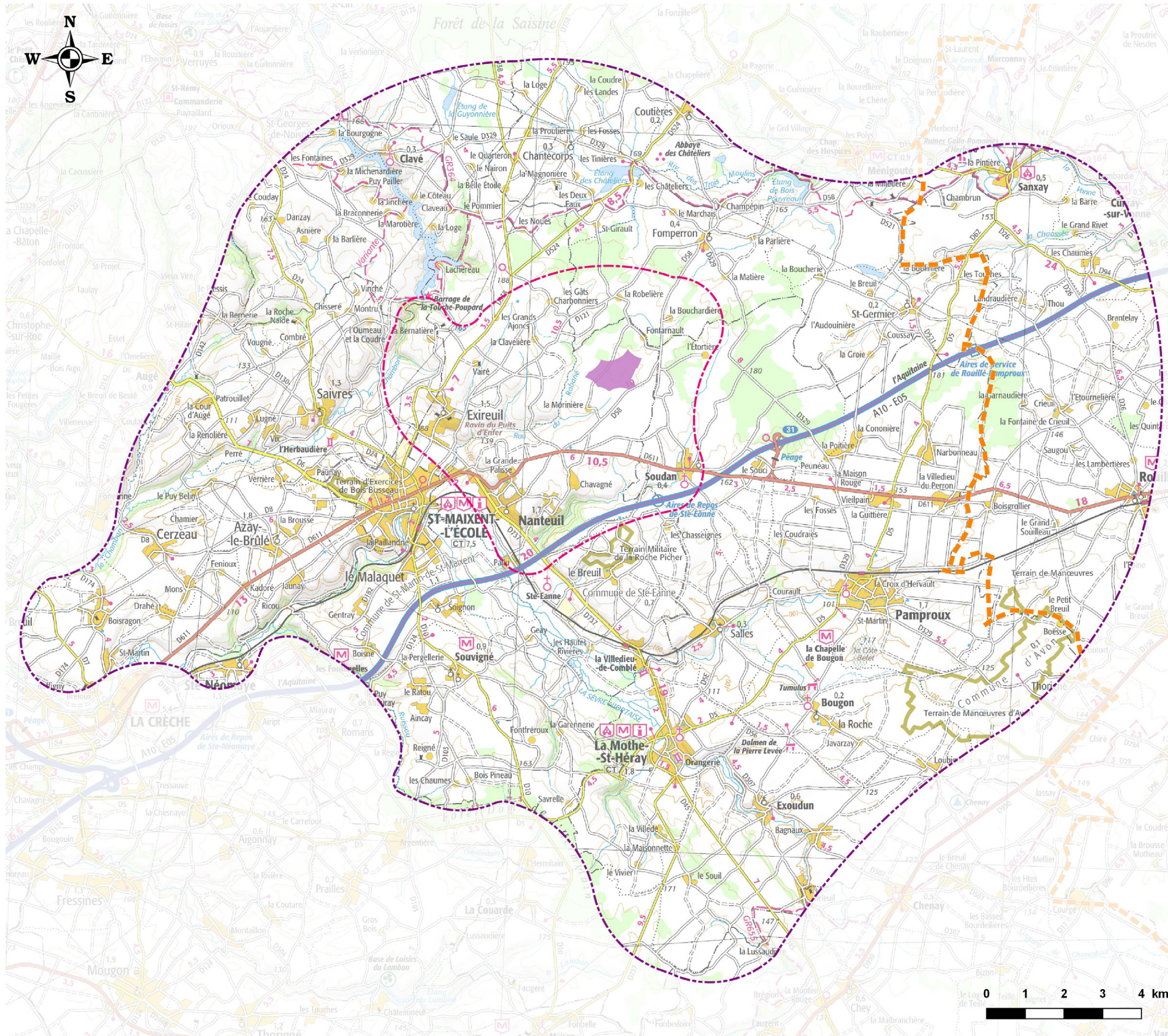
De par son relief ondulé et son contexte bocager, l'aire d'étude éloignée ne présente que très peu d'enjeux. Les sensibilités sont concentrées dans l'Est de l'aire d'étude éloignée : le relief est moins marqué et les haies bocagères moins présentes. Toutefois, même dans ce secteur, les visibilitées attendues restent très faibles compte tenu de la distance et du caractère boisé des paysages rencontrés.

Carte n°15
Aire d'étude rapprochée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2018

Source : IGN100
Copie et reproduction interdites



Légende

- Zone d'implantation potentielle
- Aires d'étude*
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée
- Limites administratives*
- Limites départementales

A landscape photograph showing two large white wind turbines in a rural setting. The turbines are positioned on a slight rise in the middle ground. The foreground is a field of low-lying green and brown vegetation. The background consists of rolling hills under a heavy, grey, overcast sky. A dark blue horizontal bar is overlaid across the middle of the image, containing white text.

4 AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE